

**Résultats des votes**  
**Assemblée générale mixte des actionnaires de l'Agence France Locale**  
**en date du jeudi 4 mai 2023**

Résolution	Type*	Voix						Présents et représentés		% du capital exprimé	Etat Adoption
		Pour	%	Contre	%	Abstention	%	Actions	Voix		
1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022 établis selon les normes françaises, et quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat au Directoire pour ledit exercice	AGO	2.106.000	100					2.106.000	2.106.000	100	Adoptée
2. Approbation des comptes sociaux de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 établis selon les normes IFRS	AGO	2.106.000	100					2.106.000	2.106.000	100	Adoptée
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022	AGO	2.106.000	100					2.106.000	2.106.000	100	Adoptée

Résolution	Type*	Voix						Présents et représentés		% du capital exprimé	Etat Adoption
		Pour	%	Contre	%	Abstention	%	Actions	Voix		
4. Approbation des conventions soumises aux dispositions des articles L.225-86 et suivants du Code de commerce	AGO	2.106.000	100					2.106.000	2.106.000	100	Adoptée
5. Régularisation, conformément à l'article L.225-90 du Code de commerce, d'une convention visée à l'article L.225-86 du Code de commerce et conclue sans soumission formelle à la procédure des conventions réglementées prévue au titre dudit article L.225-86 ;	AGO	2.106.000	100					2.106.000	2.106.000	100	Adoptée
6. Présentation du rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise	AGO	2.106.000	100					2.106.000	2.106.000	100	Adoptée
7. Fixation de l'enveloppe annuelle globale dédiée à la rémunération des membres du Conseil de surveillance pour l'exercice 2023, à répartir entre eux	AGO	2.106.000	100					2.106.000	2.106.000	100	Adoptée

Résolution	Type*	Voix						Présents et représentés		% du capital exprimé	Etat Adoption
		Pour	%	Contre	%	Abstention	%	Actions	Voix		
8. Vote consultatif quant à l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 aux personnes mentionnées à l'article L. 511-71 du Code monétaire et financier	AGO	2.106.000	100					2.106.000	2.106.000	100	Adoptée
9. Examen de la stratégie RSE	AGO	2.106.000	100					2.106.000	2.106.000	100	Adoptée
10. Délégation de compétence à conférer au Directoire de la Société à l'effet de procéder à l'émission d'actions ordinaires, avec maintien du droit préférentiel de souscription	AGE	2.106.000	100					2.106.000	2.106.000	100	Adoptée
11. Délégation de compétence à conférer au Directoire à l'effet de procéder à l'émission d'actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription au bénéfice de la Société Territoriale	AGE	2.106.000	100					2.106.000	2.106.000	100	Adoptée

Résolution	Type*	Voix						Présents et représentés		% du capital exprimé	Etat Adoption
		Pour	%	Contre	%	Abstention	%	Actions	Voix		
12. Délégation de compétence à conférer au Directoire à l'effet de procéder à une augmentation de capital social réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit desdits salariés	AGE	2.106.000	100					2.106.000	2.106.000	100	Adoptée
13. Modification des articles 15.1.2 à 15.1.4 des statuts de la Société relatifs à la composition du Conseil de surveillance	AGE	2.106.000	100					2.106.000	2.106.000	100	Adoptée
14. Intégration d'un nouvel article 15.12 au sein des statuts de la Société de sorte à autoriser la nomination de censeurs au sein du Conseil de surveillance	AGE	2.106.000	100					2.106.000	2.106.000	100	Adoptée
15. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités	AGE	2.106.000	100					2.106.000	2.106.000	100	Adoptée

\* AGO : Assemblée générale ordinaire / AGE = Assemblée générale extraordinaire